



// Dossier
En ville,
la nature a toute sa place



actualité

- 4 // Agir pour prévenir la violence à l'école
- 5 // La Mission locale entre action et bilan
- 6 // Des élèves du lycée Pablo Neruda œuvrent pour la paix
- 7 // Classes découvertes : apprendre au contact de la nature
- 8 // Écoquartier Daudet : les îlots de la phase 2 présentés aux riverains
- 9 // Conseil municipal du 16 mai // Conseil métropolitain du 19 mai



plus loin

// Chrystelle Morand
de l'Établissement français du sang



en mouvement



dossier

// En ville, la nature a toute sa place



expression politique



portrait

// Kerian Boukaala,
jeune et déterminé



culturelle

- 22 // Des collégiens rencontrent Anne Courel
- 23 // Le feuilleton-événement des CataCriseurs



active

- // L'ESSM gymnastique enchaîne les podiums
- // Richard Tarantini, président de l'ESSM cyclisme



en vues

// Foire verte du Murier
sur un air de "Consommer autrement"



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ L'équipe municipale met tout en œuvre afin d'aménager une ville durable en renforçant la nature en ville par de nombreuses plantations et le fleurissement. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Sandra Tonin,
Salima Yediou Mise en page Emmanuelle Piras, Laurène Siméan

Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.06.17

Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 19.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



La nature au service du cadre de vie et du vivre ensemble

Saint-Martin-d'Hères consacre une large place à la nature et à ses espaces verts. Pouvez-vous nous apporter des précisions sur les priorités actuelles ?

David Queiros - Avec plus de 350 hectares d'espaces verts (hors jardins privés et copropriétés), soit environ 90 m² de verdure par habitant, la nature est présente à Saint-Martin-d'Hères, jusqu'au cœur de la cité, ce qui lui confère un cadre de vie agréable.

L'équipe municipale met tout en œuvre afin d'aménager une ville durable en renforçant la nature en ville par de nombreuses plantations et le fleurissement.

Notre objectif est de respecter et faire respecter la faune et la flore, de préserver les milieux naturels et les espaces verts existants, d'en créer de nouveaux dans tous les quartiers et d'améliorer la qualité du cadre de vie.

L'utilisation des pesticides a été totalement abandonnée. Cela implique la mise en place de techniques alternatives, telles que le désherbage manuel et mécanique et la récupération des branches broyées qui sont réemployées sur les massifs. Cela passe par plus de compréhension pour l'entretien des espaces publics.

Globalement, ce mode de gestion permet de diversifier les types d'espaces verts. Les bénéfices de cette gestion contribuent à la préservation et à l'enrichissement de la biodiversité, à la diminution de l'utilisation de l'eau et à la réduction de l'impact carbone par l'utilisation de véhicules et d'engins électriques. Les services municipaux des espaces verts et de la propreté urbaine contribuent efficacement à l'embellissement de la ville.

Les efforts consentis témoignent de ce souci d'améliorer

toujours davantage le cadre de vie de notre commune et de ses habitants. C'est donc un investissement au service du collectif pour un meilleur "vivre ensemble" et une ville où il fait "bon vivre", comme le prouvent aussi les 227 jardins familiaux.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les jardins familiaux ?

David Queiros - Avec 227 jardins familiaux répartis sur 6 sites, Saint-Martin-d'Hères se place en tête des villes du département ayant développé cette pratique sur son territoire.

Une tradition ancrée depuis plus de 40 ans. En effet, à l'époque, les élus avaient eu l'idée de créer ces espaces afin de les confier en priorité aux ménages modestes. De nos jours, l'évolution des consciences concernant l'écologie et le besoin croissant d'une alimentation saine relancent le concept. Ce dispositif répond également aujourd'hui à un enjeu environnemental fort : réintroduire la nature et la biodiversité en ville, mais également apporter des réponses en termes d'économie, de solidarité et de vivre ensemble. Ces jardins représentent des échantillons de la biodiversité. Ce sont des espaces éducatifs, des lieux où se tisse le lien social. Pour ma part, je souhaite qu'ils favorisent la convivialité, l'entraide et la solidarité.

Échanger des savoir-faire, tisser des liens entre voisins et entre générations, retrouver le goût et la saveur des fruits et légumes sont autant de raisons qui expliquent la réussite de cette démarche.



Agir pour la non-violence en milieu scolaire

Faire prendre conscience aux enfants de la portée de leurs actes et de leurs paroles, c'est l'un des objectifs du plan d'actions de sensibilisation et de prévention à la violence mené à l'école élémentaire Paul Langevin.

Parents d'élèves et membres de l'équipe pédagogique ont sollicité l'École de la paix et la compagnie théâtrale Les Fées Rosses pour sensibiliser des écoliers de CE2 et CM1, soixante au total, à la gestion des conflits par le dialogue. « L'impact psychologique sur le jeune, qu'il soit auteur ou victime, conduisant souvent à l'échec scolaire, il était évident pour la ville de soutenir cette initiative par le biais de notre service prévention et médiation », a tenu à préciser Fabien Spuhler, conseiller délégué à la prévention et à la sécurité.

Mai : deux séances avec l'École de la paix. Juin : trois séances avec Les Fées Rosses. Vendredi 30 juin, à partir de 16 h 15 : théâtre-forum lors de la kermesse annuelle.

Prendre conscience et dialoguer

Il s'agissait d'abord de faire réaliser aux élèves « la puissance de la violence verbale et physique sans aucun jugement moralisateur » pour l'intervenante de l'École de la paix, Karima Bouguetaïa, en amorçant les discussions sur la moquerie, la réaction de l'autre, le souffre-douleur...

« La parole a bien circulé » ont constaté les enseignantes Maryline Leprince et Aurélie Rodrigues. Un travail que cette dernière effectue avec ses classes depuis douze ans. « On se réunit chaque vendredi lors d'un conseil pour parler des soucis que les enfants n'ont pas réussi à régler. Mais là, c'était différent : ils ont parlé sans filtre. » L'idée était aussi d'aborder l'attitude à adopter pour faire face à ces conflits. « Les élèves ont trouvé des solutions : verbaliser l'émotion, se calmer par n'importe quel moyen (jeu, sport, cri...) mais c'est compliqué pour eux de passer à l'acte. »

Ils étaient invités à s'essayer au dialogue afin de le substituer à leurs réactions habituelles. Un travail qui se poursuit au

mois de juin avec Les Fées Rosses. Un théâtre "déclencheur" pour se mettre en situation, interroger et faire réagir le public, écoliers et parents confondus, qui aura son mot à dire sur le déroulement de l'unique représentation, prévue le 30 juin lors de la kermesse de fin d'année. // SY

ÉLODIE



Parent d'élève délégué

« L'éducation donnée par les parents et leur comportement ont forcément des conséquences sur ceux de leurs enfants, à la maison comme à l'école. Nous nous devons d'être des exemples pour eux et aussi être plus solidaires et dans l'écoute entre nous. »



La Mission locale en images

La Mission locale lance une série de quatre clips animés afin de motiver les jeunes qui fréquentent les ateliers

Accompagnement recherche d'emploi. Ces vidéos, directement inspirées de parcours de jeunes fréquentant la structure, ont été réalisées par l'association fontainoise Repérage.

Ces dessins animés racontent les différentes étapes menant vers l'emploi. Même si cette quête rime parfois avec endurance et mise à l'épreuve, le message est optimiste et met en avant les différentes possi-

bilités qui sont proposées aux 18-25 ans pour mettre toutes les chances de leur côté.

Avant la diffusion, ces films animés ont été "testés" par la dizaine de jeunes qui a apporté son regard et son vécu pour leur réalisation. // GC

Les vidéos sont visibles sur youtube (Mission locale, Saint-Martin-d'Hères) et sur saintmartindheres.fr

D'une énergie vraiment positive !

Première de la métropole et deuxième au niveau national, l'équipe martinéroise s'est brillamment distinguée au défi Familles à énergie positive lancé par l'Alec, Agence locale de l'énergie et du climat.



Des participants se sont retrouvés à la soirée de clôture.

La soirée du 20 mai à l'Espace culturel René Proby est venue clôturer les efforts des quinze équipes locales engagées dans le concours (117 personnes au total). Ensemble, elles ont pu économiser 116 731 kWh, 23 tonnes de CO² et 14 litres d'eau par jour et par personne sur la période hivernale, du 1^{er} décembre 2016 au 30 avril 2017.

Composée de cinq foyers, l'équipe martinéroise s'est hissée à la première marche métropolitaine avec une baisse de 43 % de sa consommation d'énergie, rejoignant ainsi les

enfants du groupe scolaire Romain Rolland vainqueurs, en 2016 du défi des écoles à énergie positive.

La palme revient à la famille de Sylla Fatou et ses 59 % d'économies. « C'est possible juste en prenant quelques bonnes habitudes comme baisser la température du chauffage, privilégier les douches aux bains, ne pas laisser des pièces vides éclairées... », précise le capitaine de l'équipe, David Eymard, avant d'ajouter : « Les résultats sont excellents ! Nous travaillons en-

core à les optimiser. »

Pour l'Alec, le message est simple : il est possible de « lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale... et d'en profiter pour réduire ses factures d'énergie ! » Un défi à la portée de tous ; rendez-vous est donné à l'automne prochain pour les familles désireuses de participer à la dixième édition du concours. // SY

ENQUÊTE INSEE

Jusqu'au 24 juin, l'Insee réalise une enquête pluriannuelle sur les ressources et les conditions de vie des habitants.

À Saint-Martin-d'Hères, quelques ménages vont être interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle d'accréditation.

Aider les jeunes à trouver un emploi



La Mission locale de Saint-Martin-d'Hères a tenu son assemblée générale le 11 mai en salle du Conseil municipal.

Rappelons que cette association s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et les accompagne dans leurs projets de vie sociale et professionnelle. C'est le maire, David Queiros, qui en assure la présidence et, à ce titre, il a pré-

senté le rapport moral de l'année écoulée. Après avoir déploré la baisse de certaines ressources financières venant du Conseil départemental de l'Isère ou de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, il a constaté que la situation de l'emploi dans notre territoire demeurerait délicate avec une augmentation de 7 % du nombre de travailleurs privés d'emploi et de 17 % du nombre d'allocataires au RSA (Revenu de solidarité active). Il a rappelé que « la Mission locale était aux côtés des jeunes de la commune pour les aider dans leur recherche d'emploi, de formation, de logement et sur le plan de la santé ».

En 2016, 1 153 jeunes ont été suivis et accompagnés dont 382 en premier accueil. 516 d'entre eux ont accédé à l'emploi : 80 en CDI, 77 en CDD de plus de six mois, 200 en CDD de moins de 6 mois, 61 en intérim, 58 en emploi d'avenir, 24 en contrat aidé et 16 en contrat d'insertion. // FR

Projet du lycée Pablo Neruda

« La concorde est possible et la paix un devoir. »

Aller vers l'union, construire ensemble, dans un monde où l'uniformisation et la violence s'imposent trop souvent. C'est tout le sens du projet "Question d'humanité : racisme, antisémitisme, exclusion. La concorde et la paix maintenant", mené par des lycéens de terminale L du lycée Pablo Neruda.



Les élèves devant la fresque offerte à la Maison d'Izieu.

Une quinzaine d'élèves ont présenté leur projet sur lequel ils ont travaillé toute l'année. Initié par Dominique Perroud, leur professeure de philosophie, ce travail interdisciplinaire a amené les lycéens à réfléchir sur les notions de racisme, d'antisémitisme, d'exclusion mais aussi sur la concorde et la paix. Avec l'implication de nombreux professeurs et intervenants, et par des approches à la fois scientifique, historique, linguistique, Littéraire et artistique, les jeunes sont partis de l'aspect le plus sombre de l'humanité (exclusion, haine, violence...) pour aller vers ce qu'elle a de plus positif : le respect, l'union, la paix.

Espérer dans l'humanité

Un projet pour réfléchir, apprendre, analyser mais qui a aussi permis aux élèves de créer, d'échanger avec d'autres adultes, de travailler en groupes. Ils ont,

entre autres, réalisé une fresque de vingt mètres de long, composée de huit panneaux. Conçue avec l'aide de l'artiste plasticienne Marie Mathias, cette création a été remise à la Maison d'Izieu, en hommage aux enfants rafles le 6 avril 1944. Le fil conducteur de cette œuvre est "de la discorde (mépris, humiliation, haine, vengeance...) à la reconnaissance de la dignité humaine, au respect, à la bienveillance et à la paix".

Le déplacement à la Maison d'Izieu s'est révélé être un moment très fort pour les lycéens : « Nous avons participé à la cérémonie de commémoration de la rafle des quarante-quatre enfants, c'était très émouvant. On a lu leurs noms, mais aussi des textes, joué de la musique... », raconte Margaux.

Dans un monde trop souvent anxiogène, les élèves ont souhaité aussi exprimer « la volonté d'entendre des paroles et de produire des actes illustrant l'idée d'un optimisme », souligne Dominique Perroud. Espérer dans l'humanité, croire en l'homme, c'est aussi l'angle de réflexion

abordé tout au long de l'année. Dans une société qui connaît son cortège de violence, de destruction, d'exclusion, il est plus que nécessaire de souligner que « le respect n'est pas une option, la concorde est possible et la paix un devoir », insiste l'enseignante. // GC

LOUIS



Lycéen

« Le déplacement à la Maison d'Izieu a été un moment très émouvant. Il est essentiel de sensibiliser notre génération à ce devoir de mémoire, pour ne pas oublier. Dans quelques années ce sera à nous, les jeunes, de prendre le relais pour continuer à faire vivre cette mémoire collective. »

Une reproduction de la fresque, l'original étant à la Maison d'Izieu, sera exposée dans l'enceinte du lycée Pablo Neruda.

Les MJC Pont-du-Sonnant et Village fusionnent

Samedi 17 juin, de 14 h à 23 h, à L'heure bleue, les MJC Pont-du-Sonnant et Village invitent les habitants de la commune à venir fêter le "mariage" des deux associations en une structure unique, rayonnant sur l'ensemble de la commune et auprès de tous les habitants.

Au programme de cette jour-

née symbolique ouverte à toutes et tous : des animations et ateliers pour petits et grands autour des sciences et des techniques, du cirque, du jeu, ainsi que des représentations de théâtre, de danse... //

Entrée libre et gratuite.

Contacts
MJC Pont-du-Sonnant - espace Texier : 04 76 42 70 85

MJC Pont-du sonnant - espace G. Péri : 04 38 37 14 68

MJC Village : 04 76 24 84 10.



Céline Chaldella

Graines de jardiniers

Installé dans un vaste parc au sommet de la colline, le centre du Murier propose aux classes des écoles élémentaires de la ville des séjours découvertes autour de l'environnement. Quarante-quatre enfants de CP et de CE1 de l'école Paul Langevin se sont ainsi initiés aux joies du jardinage.



Des baignoires pour accueillir des légumes, des tours recevant plantes aromatiques et fraisiers... autant de surprises réservées par le jardin insolite, conçu à l'occasion de la classe découverte "Les jardiniers en herbe", à laquelle ont participé des élèves de CP et CE1 de l'école élémentaire Paul Langevin. Durant l'année scolaire, les enfants se sont rendus deux semaines sur la colline du Murier, à l'automne et début mai.

Encadrés par les animateurs environnement de la ville et leurs enseignants, les bam-

bins se sont initiés aux joies du jardinage.

Les mains dans la terre, ils ont expérimenté des techniques propres à l'art de la plantation, découvert l'évolution des plantes, son cycle de vie... « C'est très amusant de planter des légumes » ; « Dans les baignoires, il y aura

des artichauts » ; « On est bien au Murier ! » s'enthousiasment les enfants qui n'ont pas oublié leur école, puisque des cultures en cagettes prendront place dans la salle de classe.

De la pratique à la théorie, les enfants ont pu ainsi se familiariser avec les notions de déve-

loppement durable et d'écologie, appréhender les modes de croissance des végétaux...

Éveiller leur curiosité en découvrant de manière active un milieu naturel, les amener à avoir une étude critique par rapport à leur environnement par le biais d'une approche pluridisciplinaire, sont autant d'objectifs de ces classes découvertes qui concernent chaque année environ 250 écoliers.

Ce projet pédagogique entre la ville et l'Éducation nationale, en plus d'ouvrir de nouveaux horizons aux enfants, permet à certains d'entre eux de s'immerger pour la première fois dans des espaces naturels. // GC

RENAUDIE EN MOSAÏQUE(S)

Des ateliers mosaïque en plein air sont proposés les mercredis 21 et 28 juin, 5 et 12 juillet, de 15 h à 18 h, et les jeudis 22 juin et 6 juillet de 16 h à 19 h. Rendez-vous sur la place du 38/40 Terrasse Jean Renaudie ou 30 min. avant la séance à l'antenne GUSP.

Infos : GUSP
34 av. du 8 Mai 1945
04 56 58 92 27

Deux nouveaux défibrillateurs pour aider à sauver des vies

Deux nouveaux défibrillateurs⁽¹⁾ viennent d'être implantés dans la commune : l'un à la halle des sports Pablo Neruda, l'autre à l'extérieur de la maison de quartier Gabriel Péri.

Ainsi, sur les seize défibrillateurs prévus à terme, la ville, via son Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) en a d'ores et déjà installé douze, dans, ou autour, des bâtiments municipaux recevant du public. Des lieux définis selon des critères (fréquentation, risques, temps d'intervention...) et sur la base d'une cartographie réalisée par le Samu 38.

Appeler (les secours). Masser. Défibriller. Trois gestes qui pourraient sauver chaque année entre 5 000 et 10 000 personnes selon l'Inserm⁽²⁾. Afin de permettre

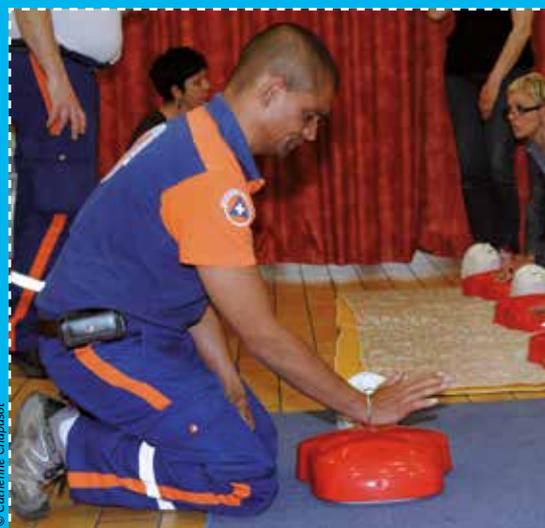
au plus grand nombre de Martinérois d'être en capacité d'intervenir, le SCHS propose deux sessions de sensibilisation à l'arrêt cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur.

Dispensées par l'ADPC 38 (Association départementale de protection civile), ces séances ont lieu mardi 20 juin, de 17 h à 18 h 30 à la maison de quartier Gabriel Péri et mardi 27 juin, de 18 h à 19 h 30 à la halle des sports Pablo Neruda. // NP

Inscriptions : SCHS - 5 rue Anatole France
04 76 60 74 62.

⁽¹⁾Avec le soutien de la Fondation CNP assurances.

⁽²⁾Institut national de la santé et de la recherche médicale.



© Catherine Chapuisot

L'écoquartier Daudet prend forme

Les projets architecturaux de la phase 2 de l'écoquartier ont été présentés aux riverains, tandis qu'une autre réunion a abordé les travaux prévus rues Flora Tristan et Joliot-Curie.



Présentation aux riverains de la phase 2 de l'écoquartier Daudet.

58 % d'espaces verts (de pleine terre, publics et privés, terrasses végétalisées, jardins familiaux). 180 logements (accession à la propriété sociale et privée, locatif social). 200 m² de surface commerciale. Voilà les chiffres clés de la phase 2 du projet d'écoquartier Daudet présentée aux riverains le jeudi 11 mai. « Nous nous étions engagés à revenir devant vous avant le dépôt des permis de construire des différentes phases afin de vous donner une vision du projet et de son avancée », a rappelé Brahim Cheraa, adjoint à l'habitat, soulignant également que « la commercialisation de la phase 1 (109 logements) a bien démarré. C'est bon signe pour le projet et cela signifie aussi que les travaux de réhabilitation et d'agrandissement engagés dans les deux écoles voisines vont servir ! ».

Quatre îlots (C, D, E et F) composent la phase 2. Les constructions se déclineront majoritairement en R+2 – notamment en bordure de projet et à proximité des habitations – et R+4, un seul immeuble étant prévu en R+6. Cette deuxième phase fortement végétalisée va dessiner une partie de la rue Louise Bourgeois (mail central), la place Sonia Delaunay conçue comme un espace de vie fédérateur, et la rue Niki de Saint Phalle.

Des travaux rues Flora Tristan et Joliot-Curie

Lors des ateliers participatifs menés en 2015 par la ville, des riverains avaient demandé que des travaux de sécurisation des déplacements piétons et de réduction de la vitesse de circulation puissent être réalisés le long des rues Flora Tristan et Joliot-Curie, limitrophes au futur écoquartier. La ville et la Métro ont programmé une visite de terrain et un atelier à l'issue

desquels la Métro a élaboré un avant-projet de requalification présenté aux habitants du secteur le 9 mai dernier. S'agissant de la rue F. Tristan, l'essentiel des interventions visera la réduction de la largeur de la route, la sécurisation des déplacements piétons, la matérialisation des stationnements et la végétalisation du tronçon concerné. Un arrêté du maire viendra également interdire la circulation des poids lourds. Quant à la rue Joliot-Curie, les aménagements (création et prolongement de trottoirs, végétalisation, dispositifs pour réduire la vitesse...) lui donneront un caractère clairement résidentiel. Recueillies par la Métro, les remarques des habitants doivent permettre d'affiner l'avant-projet, tandis que le chantier, prévu pour durer trois mois, doit démarrer à la fin de l'été. // NP



ÉLECTION DES DÉPUTÉS



Les élections législatives se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin prochains. Elles permettront d'élire les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale dont celui de la 2^e circonscription de l'Isère qui comprend la commune de Saint-Martin-d'Hères. Les vingt et un bureaux de vote de la ville seront ouverts dès 8 h du matin jusqu'à 19 h, sans

interruption. Pour voter, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus et inscrit sur la liste électorale de la commune. Les personnes absentes le jour du vote pourront se faire représenter par un électeur de leur choix, inscrit dans la commune, qui sera muni d'une procuration. // FR

Pour plus d'informations : service élections au 04 76 60 72 35 et saintmartindheres.fr, rubrique mairie et élections.

Conseil municipal

Projet Neyrpc : une mutation en profondeur de la ville

Lors du Conseil municipal du 16 mai, deux délibérations ont porté sur le projet de renouvellement urbain Neyrpc qui participe à l'attractivité et au dynamisme de la ville et de la métropole.



Reconnu d'utilité publique par le préfet de l'Isère, le projet de renouvellement urbain de la Zac Neyrpc s'inscrit pleinement « dans le cadre d'orientations de développement durable des villes autour de la nécessité de refaire "la ville sur la ville", de développer la mixité urbaine et d'articuler aménagement et déplacement ».

Les élus ont voté la procédure de modification de la Zac Neyrpc. 9 000 m² de surface de plancher non-utilisés, situés au nord de Péri, vont être affectés au pôle de vie qui regroupe loisirs, services, restauration et commerces. L'évolution architecturale de ce pôle valorise le patrimoine industriel et sa conception intègre plus fortement les démarches en-

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance se déroulera mardi 27 juin à 18 h en Maison communale.

DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur saintmartindheres.fr

vironnementales. Par ailleurs, la vocation des îlots 7 et 17 bis, situés le long de l'avenue B. Frachon à proximité de la clinique Belledonne, s'ouvrent au logement en plus des activités tertiaires. Le programme global de constructions ne change pas, avec toujours une surface de plancher prévue de 93 300 m². Il a été également nécessaire d'effectuer le dé-

classement du cheminement piéton (entre la rue M. Leyssieux et l'avenue B. Frachon) et la suppression des liaisons publiques est-ouest. Cela intervient dans une démarche globale de mobilité durable et de piétonnisation. Le flux automobile (2 000 véhicules/jour) se répartira sur les voiries encadrant le site (avenues B. Frachon, G. Péri, A. Croizat, rues M. Leyssieux et G. Cayrier). De plus, le site bénéficie d'une offre de transports en commun d'excellence (trams C, B, D, bus C5, 14 et 15, accès direct à la gare de Gières) et de trois pistes cyclables. // GC Délibérations 10 et 11 adoptées par 27 voix pour, 9 contre (conseiller municipal indépendant, Couleurs SMH, Les Républicains) 2 abstentions (Alternative du centre et des citoyens).

Tranquillité publique

Une convention de participation financière de la ville auprès de la Métro a été signée pour le financement de l'étude sécurité et tranquillité publique. Elle entre dans le cadre de projets de renouvellement urbain visant à restaurer un meilleur cadre de vie et une attractivité retrouvée pour les quartiers concernés. À ce titre, le secteur Renaudie a été inscrit sur la liste des Projets d'intérêts régionaux (PRIR). L'étude a pour objectif de proposer des recommandations opérationnelles afin d'améliorer les conditions de vie des habitants. //

Délibération adoptée par 36 voix pour (27 majorité, 1 conseiller municipal indépendant, 6 Couleurs SMH), 2 abstentions (Alternative du centre et des citoyens), 2 contre (Les Républicains).



MÉTROPOLE

Cohésion sociale et territoriale

Lors de sa séance du 19 mai, le Conseil métropolitain a adopté la 1^{ère} programmation d'investissement du Fonds de cohésion sociale territoriale pour l'année 2017. Cela concerne les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ainsi que les territoires en veille active. La ville de Saint-Martin-d'Hères

bénéficiera de ce dispositif. Les projets soutenus doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes : la participation des citoyens, la promotion de l'égalité, la réduction des inégalités et le développement des solidarités, la sécurité et la tranquillité publique, l'emploi et la création d'activités économiques, le

renouvellement urbain et la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). Dans une autre délibération, le Conseil a attribué des subventions pour des actions collectives d'accompagnement innovantes du Fonds d'aide aux jeunes (Faj). Parmi les bénéficiaires, citons l'École de la deuxième chance (e2c Isère)

qui propose à des jeunes de 18 à 25 ans déscolarisés, sans diplôme et sans qualification, de mener un parcours de formation conduisant à une insertion sociale et professionnelle durable. // FR

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur www.lametro.fr

Médecin, responsable du site de prélèvements de Grenoble à l'Établissement français du sang (EFS).

À l'approche du 14 juin, Journée mondiale des donateurs de sang, le docteur Chrystelle Morand met en lumière les enjeux autour de l'organisation du don du sang de l'EFS ; unique opérateur civil autorisé à collecter et distribuer les produits sanguins aux malades.



Donner son sang, le pouvoir d'aider

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France. Ils sont vitaux pour soigner les malades et indispensables pour faire face aux urgences. À la veille des grandes vacances, quelle est la situation en Isère ?

Chrystelle Morand : À l'heure où je vous parle, le niveau de stock est entre douze et quatorze jours en Auvergne-Rhône-Alpes. Mais le grand public ignore souvent que la durée de vie des produits sanguins est courte : quarante-deux jours pour des globules rouges et seulement cinq pour les plaquettes ! Aujourd'hui en France, seuls 4 % de la population en âge de donner fait ce geste alors que les besoins des malades sont considérables tout au long de l'année ! Il est important de recruter de nouveaux donateurs, de prévoir les périodes difficiles pour les collectes (vacances, jours fériés...) et de fidéliser les anciens tout en sensibilisant sur les besoins des malades ! Cette année, l'EFS met à l'honneur les groupes sanguins avec l'opération "Missing Type". Jusqu'au 14 juin, certaines entreprises vont jouer le jeu en enlevant les lettres A, B et O des signatures mails, logos... et les particuliers sont invités à remplacer le traditionnel "cordialement" par un groupe sanguin. Nous comptons sur cette campagne et cette Journée mondiale pour inciter le plus grand nombre à franchir le pas.

En France, le don du sang est encore un acte éthique, gratuit et non rémunéré contrairement à l'Allemagne, la Chine ou les États-Unis. Pourquoi ?

Chrystelle Morand : Aujourd'hui, seuls 62 pays assurent près de 100 % de leur approvisionnement en sang au moyen des dons volontaires et non rémunérés. La France, qui en fait partie, est très attachée à ce système qui garantit une sécurité trans-

fusionnelle optimale aussi bien pour les malades que pour les donateurs.

On parle aussi beaucoup de marchandisation de sang, de plasma et plus globalement de la privatisation du corps humain. Doit-on craindre pour notre système ?

Chrystelle Morand : Seuls les produits sanguins obtenus à partir de dons bénévoles peuvent être délivrés aux patients français. Comme pour le don de sang, il n'est pas question de remettre en cause cette approche éthique et solidaire, je dirais même citoyenne, du don de soi en France.

L'EFS est mondialement reconnu pour son expertise en transfusion sanguine et est également engagé dans la recherche. Qu'en est-il exactement ?

Chrystelle Morand : Nos experts se sont déplacés en Amérique latine, en Afrique, en Asie... pour aider des pays à mettre en place un système transfusionnel permettant l'autosuffisance en produits sanguins sécurisés et de qualité, sur la base éthique du don. Par ailleurs, conjointement avec des établissements publics de recherche et des hôpitaux, l'EFS est un acteur majeur de la recherche médicale.

Nos chercheurs travaillent sur les cellules et tissus pour améliorer le quotidien des malades. La plateforme de Médicaments de thérapie innovante (MTI) de Saint-Ismier est notamment impliquée dans des projets sur le mélanome, le cancer du poumon et l'accident vasculaire cérébral. Les résultats sont plus qu'encourageants mais en attendant, les besoins en sang sont quotidiens et aucun produit de synthèse ne peut s'y substituer. Alors partagez votre pouvoir, donnez votre sang ! // Propos recueillis par SY



Place au bal

Sous un ciel étoilé et un temps propice aux festivités, le public est venu en nombre au bal de la Liberté. C'est au rythme des sonorités de Arnaud Van Lancker Quartet et du rock'n'roll des Barbarins Fourchus, que la foule a tourbillonné et dansé.



Artistes en herbe

Une exposition land art, réalisée par des élèves de CM2 des écoles Henri Barbusse et Paul Bert, était visible dans le hall de la Maison communale. Les tableaux ont été conçus durant les classes découvertes et musicales au Murier. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le CRC - Centre Erik Satie, les classes découvertes et les enseignants. Un joli hymne à la nature et à la culture.

La Résistance à l'honneur

Le maire et les élus ont célébré la Journée nationale de la Résistance, lors de la cérémonie du samedi 27 mai. Une date qui symbolise l'union et qui fait référence à la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR), le 27 mai 1943. Une Journée nationale qui permet de mener une réflexion sur les valeurs de la Résistance.



© Catherine Chopusot

30 ans d'arts et de récits

Le Centre des Arts du récit a fêté son trentième festival du 5 au 20 mai. Trente ans d'histoires que sept conteurs et un musicien ont fait revivre lors de la soirée événement du mercredi 10 mai à l'Espace culturel René Proby. Les spectateurs ont vécu au rythme de *On the road again*, mélange de conversations, d'histoires racontées et de musique. Chaque artiste retraçant sur la scène le chemin parcouru en compagnie des Arts du récit.

La victoire du 8 mai 1945

Le maire, le Conseil municipal et des représentants d'anciens résistants et combattants ont convié la population à commémorer le 72^e anniversaire de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Ils ont effectué ensemble un circuit en car pour honorer les huit lieux de mémoire de la commune. Ici, le maire et Denise Meunier, résistante et co-présidente départementale de l'Anacr, devant la plaque commémorative Henri-Maurice.





Pour ne pas oublier

Dimanche 30 avril, Saint-Martin-d'Hères a commémoré le 72^e anniversaire de la libération des camps de concentration nazis. Un temps pour se souvenir et rendre hommage aux victimes. Un temps pour rappeler que celles et ceux qui prônent le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, le rejet de l'autre et le repli sur soi doivent être combattus avec force, car aujourd'hui encore « le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde* ».

*Bertolt Brecht

Le temps du jardinage

La place du 24 Avril 1915 s'est parée de couleurs lors du marché aux fleurs. Une journée ensoleillée où les habitants ont fait leurs achats en vue de fleurir balcons, terrasses ou intérieurs par des plantations printanières. Les visiteurs ont également pu être conseillés par les horticulteurs présents et participer aux ateliers brico'récup animés par les Germignons.



© Catherine Chupusot

Tous en selle

La deuxième édition de la vélo-parade Péri s'est déroulée le jeudi 18 mai. Pour commencer, les participants ont fait un petit tour par le "village vélo", afin de décorer, réparer et assister aux animations dédiées aux deux-roues. Puis, équipés de casques et de gilets jaunes, petits et grands ont pris le départ pour une déambulation festive de 5 km. Une fête qui s'est prolongée autour d'un apéro-repas et d'un concert au parc des Abeilles.

Doigts de fées et cocktail de bonne humeur !

Couture, customisations, décorations... c'est autour de ces activités que des habitantes se retrouvent les lundis à la maison de quartier Louis Aragon. L'occasion de coudre, créer et échanger des savoir-faire dans la bonne humeur. Machines à coudre et surjeteuses sont à disposition, et des ateliers artistiques sont proposés en lien avec des projets de la maison de quartier, comme la réalisation de décorations sur le thème d'Octobre rose, ou encore la découverte de l'activité pastels. Actuellement, des habitantes finalisent la réalisation d'un trompe-l'œil destiné à embellir l'entrée de l'équipement.





la nature

Concilier développement urbain et nature en ville est possible. C'est en tout cas l'ambition poursuivie depuis de longues années par la ville qui place la qualité de vie des habitants au plus haut rang de ses priorités.

À l'heure où il devient plus que nécessaire de lutter contre l'étalement urbain afin de préserver les espaces naturels existants et la biodiversité tout en répondant aux exigences en termes de besoins de nouveaux logements – le Projet local de l'habitat 2017-2022 de la Métro prévoit la construction de 2 900 logements par an –, Saint-Martin-d'Hères relève le défi de répondre aux grands enjeux urbains, sociaux et environnementaux. De manière harmonieuse et équilibrée, la ville continue son développement en ayant parmi ses objectifs d'économiser l'espace – 30 % du territoire communal est déclaré inconstructible – par une densification qualitative et bien encadrée par le Plan local d'urbanisme. Elle veille aussi à assurer la qualité environnementale dans les projets d'aménagement qu'elle réalise, à l'exemple de la

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans l'espace public communal, Saint-Martin-d'Hères compte :

> **266 037** m² de gazon

> **172 875** m² de haies

> **116 449** m²
d'espaces verts bordant
les voiries

> **18 270** m² d'arbustes

> **6 000** arbres, dont 2 135
en alignement de voirie

DES JARDINS AUX PIEDS DES IMMEUBLES

Plaisir de semer et de récolter ses propres fruits et légumes, échanger ses astuces de jardinage, participer à la biodiversité ou juste profiter d'un petit espace vert en ville... Quelle que soit la raison, les jardins familiaux ont le vent en poupe. À Saint-Martin-d'Hères, on en comptabilise 227 ; vers le futur écoquartier Daudet, Champberton, Les Eparres et le couvent des Minimes.

C'est donc avant tout un choix politique qui s'est concrétisé localement en 1976. Depuis, la commune a continué d'investir, d'aménager de nouvelles parcelles (travail de la terre, achat de récupérateurs d'eau de pluie, de cabanons, etc.) et de leur donner une dimension davantage collective ; au travers du jardin Chantegraine, d'un rucher et d'un verger à partager, d'un comité jardinage et citoyenneté à consulter... Pour en faire de vrais espaces de convivialité.

La plupart de ces jardins familiaux dessinent une trame verte urbaine, le long de la voie de chemin de fer, et les jardiniers sont invités à conserver un sol non pollué (sans produit phytosanitaire, en privilégiant les plantes dépolluantes...) pour contribuer à la biodiversité en pleine ville. // SY



En ville, la nature a toute sa place

Zac centre élaborée autour des cinq hectares qui constituent le parc Jo Blanchon, ou encore de l'écoquartier Daudet qui fait la part belle aux espaces végétalisés et qui a reçu fin 2016 le label national Écoquartier – étape 2.

La nature comme maillage de la ville

Il n'y a qu'à sillonner la commune à pied, à vélo, en transport en commun ou en voiture, pour s'apercevoir de l'abondance des espaces verts, sous diverses formes (massifs, parcs et squares, arbres d'aligne-

ment...) et de la manière dont ils relient les secteurs entre eux, créant des "continuités vertes" agréables pour les habitants, encourageant les modes doux de déplacements et nécessaires pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. Cette nature bien implantée sur le territoire participe également de la lutte contre le réchauffement climatique et offre des aires d'ombre et de fraîcheur. Très prisés par les habitants de tout âge, les espaces verts sont aussi vecteurs du vivre-ensemble, de détente et de récréation. Ainsi

en va-t-il des dix-neuf parcs et squares (22,8 hectares au total) aménagés dans les différents quartiers de la ville, à proximité des habitations. Indéniablement, ils génèrent un cadre de vie plus apaisant, atténuent les nuisances intrinsèques à l'environnement urbain. Avec, en plus, ses jardins familiaux, mais aussi la colline du Murier située à deux encablures de la plaine, les berges de l'Isère et le domaine universitaire, Saint-Martin-d'Hères a su évoluer en connectant ville et nature. Elle continue de le faire, visiblement. // NP

IMPULSER LA RÉALISATION D'ESPACES VERTS SUR LE DOMAINE PRIVÉ



Assurer la place de la nature en ville relève en premier lieu de la collectivité. Si la ville est en mesure de fixer des orientations pour le développement de la commune (Projet d'aménagement et de développement durables...) et de concevoir des projets (Zac Centre et parc Jo Blanchon, écoquartier Daudet, jardins familiaux...) prenant en compte les enjeux écologiques du développement durable et la réglementation (Grenelle de l'environnement, Schéma de cohérence territoriale, SCOT...), elle agit aussi pour garantir la présence d'îlots végétalisés dans les projets privés. Ainsi, par exemple, dans les secteurs voués à l'habitat, 20 % d'espaces verts (dont 15 % minimum de pleine terre) sont exigés sur les zones à fort potentiel de densité, c'est-à-dire pouvant accueillir des immeubles jusqu'à R+5. Dans les zones essentiellement pavillonnaires mais dans lesquelles des constructions jusqu'à R+3 sont permises, le PLU exige 30 % d'espaces verts, dont 20 % au moins de pleine terre. Dans les zones économiques aussi la nature doit avoir sa place puisque 20 % de la surface doit être végétalisée. Enfin, s'agissant du stationnement, la ville fait obligation de planter un arbre pour trois places de stationnement créées. // NP



PROTÉGER LES ESPACES NATURELS

Après l'avis favorable émis par le Conseil municipal du 15 février, le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Saint-Martin-d'Hères a été adopté par le Conseil métropolitain du 17 mars 2017. Le développement durable est un axe fort de ce document dans lequel chaque pièce constitutive prend en compte la protection de l'environnement de manière transversale. C'est pourquoi, la colline du Murier et le domaine universitaire avec les berges de l'Isère sont identifiés comme étant deux sites phares de la commune à préserver et à valoriser. On y recense jusqu'à 564 espèces floristiques dont 13 d'intérêt national et 125 espèces de vertébrés ce qui place la ville parmi les communes de l'Isère les mieux connues du point de vue de la biodiversité. Il s'agit de protéger la richesse de ces espaces naturels, de donner toute sa place à la nature en ville en développant les trames verte et bleue entre l'Isère et ses berges, entre les grands espaces verts du campus et la colline du Murier, à travers les mailles vertes de la plaine. Afin de protéger et développer les continuités écologiques au sein de la ville, 6 % du territoire communal est désormais classé en zone urbaine paysagère (UP) regroupant les parcs, squares, avenues paysagères, espaces de loisirs, jardins... et 24 % en zone naturelle et forestière (N). Ces deux zones sont donc inconstructibles. // FR





30 %
de la commune
en zone
inconstructible

En 2016,
le budget
fleurissement
(32 000 €)
a notamment
été consacré
à l'achat :

de **55 000**
plantes, dont

17 000
bisannuelles,

10 000
bulbes,

28 000
plantes à massifs.

UNE APPROCHE ÉCOLOGIQUE

Depuis 2013, la commune détient une fleur au concours du label Villes et villages fleuris. Cette reconnaissance est décernée par un jury composé de professionnels et d'élus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

S'appuyant sur des critères très précis, il prend en compte le patrimoine paysager et le fleurissement ainsi que la préservation et le respect de l'environnement. Dans ce domaine, la ville a redoublé d'efforts pour associer l'embellissement du cadre de vie des habitants aux enjeux écologiques.

C'est ainsi que la ressource en eau est gérée de façon économe par l'arrosage automatique diurne, régulé par des capteurs pluviométriques, par le captage direct de l'eau dans la nappe phréatique du parc Jo Blanchon ou encore l'introduction de plantes

vivaces moins consommatrices. Du côté des produits chimiques, traditionnellement utilisés pour le désherbage ou le traitement phytosanitaire des plantes, ils ne sont plus employés depuis 2013 dans le cadre de la politique du passage au "zérophyto". C'est pourquoi, les mauvaises herbes qui poussent dans l'espace public sont désormais coupées à l'aide de rotatifs et arrachées de façon mécanique ou manuelle. Quant aux déchets verts, ils sont revalorisés en compost et les branches des arbres, coupées lors des opérations d'élagage, sont transformées en copeaux.

Enfin, la biodiversité est préservée et favorisée par le développement de prairies fleuries, le fauchage raisonné, l'installation de cabanes à insectes ou la plantation d'arbustes fruitiers. // FR

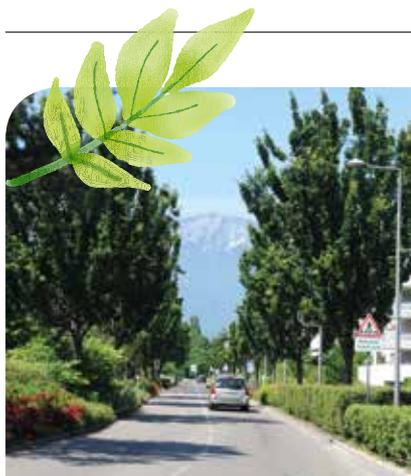


À CHAQUE COIN DE RUES, LA VERDURE

Parcs, squares, pistes cyclables mais aussi cheminements piétons et sentiers en sablés composent le grain de verdure de la ville. La commune offre de nombreuses possibilités pour flâner et effectuer ses déplacements quotidiens. En effet, avec ses squares et parcs, 34 kilomètres de pistes cyclables (deuxième réseau cyclable de la métropole) et près de 300 petits cheminements piétons permettant des balades à pied ou à vélo dans une atmosphère arborée, la nature s'invite un peu partout dans la ville.

Les sentiers en sablés créent des liaisons inter-quartiers propices aux promenades. Les pistes cyclables permettent de rejoindre aisément Grenoble, le campus ou la gare de Gières. 6 000 arbres d'espèces variées cohabitent avec 457 182 m² de gazons, haies et arbustes et les nouveaux aménagements urbains intègrent systématiquement des espaces verts prenant en compte la biodiversité, sans oublier la colline du Murier, avec ses nombreux sentiers de randonnées. // GC





VILLE/MÉTRO : QUI FAIT QUOI ?

Depuis le passage de la Communauté d'agglomération (la Métro) en métropole, le 1^{er} janvier 2015, certaines compétences exercées par les communes ont

été progressivement transférées. S'agissant des espaces verts, les 2 135 arbres qui bordent les rues et avenues de la ville sont désormais gérés et entretenus par la métropole et non plus par le service communal des espaces verts. Il en va de même pour le désherbage des voiries, trottoirs et pistes cyclables.

Les abords des anciennes routes départementales (une partie de l'avenue Gabriel Péri, la route des Maquis menant au Murier) sont également du ressort de la Métro qui en assure le fauchage.

Quant à la ville, c'est toujours elle qui assure la création, l'entretien et le fleurissement des espaces verts dans les squares, parcs et espaces publics ainsi qu'aux abords des bâtiments communaux et des écoles. // FR

AU SERVICE DES ESPACES VERTS



Le service municipal des espaces verts se compose de trente-deux agents. Organisés en équipes, ils entretiennent au quotidien (tonte, taille, désherbage, plantations...) les différents quartiers de la commune.

Ainsi, huit agents sont affectés au secteur sud ; sept au secteur nord ; six interviennent dans la Zac centre et une équipe (quatre personnes) se charge de l'élagage, du suivi du patrimoine arboré communal et de la création des systèmes d'arrosage automatique.

D'autres missions sont assurées par le service comme l'étude et la réalisation des nouveaux modes de gestion des espaces verts, les projets de requalification, la création de massifs paysagers, le fleurissement ou encore l'entretien et la gestion des jeux pour enfants. // NP

UN GRAND PARC AU CŒUR DE LA VILLE

Anciennes terres agricoles devenues friches urbaines par la politique active de réserves foncières menée par les municipalités successives dès les années 1970, le parc Jo Blanchon est l'aboutissement d'une volonté politique constante de se donner les moyens de développer la commune harmonieusement et qualitativement. Quand le projet de Zac centre se fait jour, en lien avec la réalisation de la 3^e ligne de tramway, l'enjeu est tout autant de structurer cette partie de la ville pour relier le campus et les quartiers nord aux quartiers sud, de répondre au besoin crucial de logements que de créer un grand îlot de verdure en cœur de ville.

Inauguré le 18 juin 2011, le parc Jo Blanchon s'étend sur cinq hectares, dont la moitié engazonnée. Sa forme caractéristique en "L" qui se déploie "au pied" du lycée Pablo Neruda, de l'école et du stade Paul Langevin, du tram et des constructions qui l'entourent, mais aussi la diversité de son aménagement (espace de jeux en bois, jardin des curiosités, îlots arborés...) et sa vaste prairie centrale en font un lieu propice à la promenade et à la détente, un espace vert prisé par les habitants de tous âges. // NP

Giovanni
Cupani



Adjoint
aux déplacements
et à la voirie

« Les coulées vertes qui descendent du Murier et viennent rejoindre le centre ville de Saint-Martin-d'Hères, je pense notamment au parc Jo Blanchon et aux jardins familiaux, les plantations paysagères le long des voiries, les grandes jardinières et les vingt parcs et squares que les services municipaux de la ville entretiennent participent à l'embellissement de la commune. Dans chacun des aménagements que nous réalisons la place accordée à la végétation et aux espaces verts est présente.

Nous sommes très respectueux de la loi de Solidarité et de renouvellement urbain (SRU) qui pose le principe de "reconstruire la ville sur la ville". C'est ce à quoi nous nous attachons en relevant le défi de lutter contre l'étalement urbain tout en répondant au besoin de logements et en maintenant un cadre de vie de qualité. Tous les projets menés par la commune prévoient des espaces verts et des quotas sont imposés pour tout dépôt de permis de construire.

À travers le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et le Plan local d'urbanisme (PLU), la ville protège les espaces naturels que sont les berges de l'Isère et la colline du Murier, véritable poumon vert dans l'agglomération, sur laquelle toute nouvelle construction est interdite. De même, la trame verte et bleue que nous développons à travers la commune préserve l'écosystème.

Au quotidien, les espaces paysagers que la ville aménage ou requalifie le sont en concertation avec les usagers, comme le square Romain Rolland qui va faire prochainement l'objet de travaux avec, notamment, la réalisation d'une prairie et d'un cheminement menant jusqu'à la copropriété voisine. Ils sont aussi conçus selon des techniques respectueuses de l'environnement.

Tout est mis en œuvre par la municipalité pour garder et développer la nature en ville pour le bien-vivre à Saint-Martin-d'Hères. » // Propos recueillis par NP

VILLE FLEURIE !

1 250 M²
de massifs répartis
sur 20 sites

300
jardinières

GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS
groupe-communistes-et-apparentes@
saintmartindheres.fr



Jérôme Rubes

Ne laissons pas Macron, élu par défaut, gouverner par défaut !

GROUPE SOCIALISTE
groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



Fabien Spuhler

GROUPE PARTI DE GAUCHE
groupe-parti-de-gauche@
saintmartindheres.fr



Thierry Semanz

Aïe...Aïe...Aïe !

Macron ne bénéficie d'aucun état de grâce. Les 80 % d'opposition à la loi El Khomri existent toujours alors qu'il veut encore l'aggraver avec son programme de casse sociale.

Bien sûr, le flou va persister encore quelques semaines jusqu'aux législatives. Une "personnalité" comme Nicolas Hulot, nommée Ministre y contribue. Le présentateur de la télé commerciale est plus que jamais aujourd'hui au service du capitalisme "vert", par lequel le pouvoir justifie de nouvelles taxes.

Les législatives vont servir à la recomposition politique destinée à égarer le peuple dans les 5 ans à venir.

Suppression de la taxe d'habitation (TH) : piège ! Macron projette de la supprimer pour 80 % des foyers. La TH est un impôt très inégal. Mais la "réforme" de Macron est dangereuse. Au lieu d'équilibrer les contributions, il s'agit de priver les communes de l'une des dernières recettes indépendantes, de les mettre sous tutelle avant de mieux les mettre à la diète, aux dépens de tous les services publics et emplois municipaux. La TH dans notre ville correspond à environ 7,5 millions d'euros, je vous laisse imaginer si 80 % devaient être supprimés.

La réduction de 10 milliards pour les collectivités prévue par Macron, c'est exactement le même montant que Hollande a appliqué ces trois dernières années. Cela s'est traduit par 1,2 million de moins par an pour notre ville.

La commune est le premier échelon de proximité. À Saint-Martin-d'Hères, c'est plus de 1 200 emplois, représentant une multitude de métiers aussi bien administratifs que techniques. Un service public de qualité et de proximité, le tout au service d'une population.

Réduire les dotations, c'est tuer des services qui répondent à des besoins grandissants face à la précarité qui s'accroît. C'est tuer des services qui font de la cohésion sur tout notre territoire et organisent la solidarité. Au final, c'est détruire ce qui fait notre société.

Au soir du second tour des élections présidentielles, un choix clair et net s'est porté sur M. Emmanuel Macron qui a été élu président de la République française.

Nous adressons toutes nos félicitations à celui qui succède à M. François Hollande, pour lequel nous avons une pensée aujourd'hui.

La France s'est construite au fil de notre histoire à travers l'action et l'engagement de femmes et d'hommes d'État motivés par le sens de l'action publique et de l'intérêt général.

Le président sortant est de ceux-là, n'en déplaise à ses nombreux détracteurs, y compris dans son propre camp.

À Saint-Martin-d'Hères, ville républicaine, les électeurs se sont mobilisés pour faire échec à la candidate du Front national. Nous les remercions chaleureusement.

Souhaitons à M. Macron de réussir à la tête de l'État.

Il en va de notre avenir commun, de la pérennité de nos institutions et de la crédibilité du personnel politique, mises à mal dans cette campagne présidentielle à travers les "affaires" visant certains.

S'il échoue, ce sont les extrêmes qui en récolteront les fruits amers dans 5 ans.

Pour ce faire, il faudra qu'il écoute les femmes et les hommes qui l'ont porté à la magistrature suprême pour battre l'extrême droite.

Après 5 ans gâchés, l'élection d'E. Macron marque une pseudo rupture mais s'inscrit, en fait, dans une totale continuité... en pire ! La mise en application du programme porté par E. Macron va fragiliser encore plus les plus défavorisés, les plus démunis. Il ne désire absolument pas réduire les inégalités sociales criantes entre les français. Il souhaite également fragiliser encore plus les collectivités. Je le cite : « Je veux nouer avec les collectivités un pacte sur 5 ans dans lequel je contractualiserais une baisse de 10 milliards d'euros de leurs dépenses. Ainsi je ne renouvellerais pas 120 000 poste de fonctionnaires, 70 000 venant des collectivités et 50 000 de l'État ». Pire que Hollande et Sarkozy réunis ! Si, d'un point de vue pédagogique la mesure va dans le bon sens, qui financera les salles de classe à construire ou aménager du fait de la limitation à 12 élèves par enseignant dans les classes de CP et CE1 en zone prioritaire (REP et REP+) ? L'état... pensez vous..... non... les communes !

Comment ? Avec quel argent ? Je ne sais pas ! Pour Saint-Martin-d'Hères, pour la zone REP il faudrait prévoir 8 classes supplémentaires, réparties sur 4 écoles (Voltaire, Joliot-Curie, Langevin et Barbusse). Si la nomination de Nicolas Hulot comme ministre d'État en charge de la "Transition écologique et solidaire" pourrait être un point d'appui intéressant, alors il faut d'ores et déjà lever une incohérence: il ne pourra pas y avoir de transition écologique d'ampleur portée par les territoires, si dans le même temps les collectivités continuent à être asphyxiées financièrement. Bref, avec la poursuite annoncée de la baisse des dotations (engagée par Manuel Valls en 2014) nous devrions nous battre pour préserver la pérennité et la qualité des services publics locaux et assurer le rôle moteur et novateur des collectivités en termes de développement solidaire et écologique des territoires. Si le renouveau de la vie politique française consiste à appliquer, toujours et encore, la vieille recette d'orthodoxie financière qui a montré sa dangerosité ces dernières années, alors cela sera l'impasse.

COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)
groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



**Denise
Faivre**

**Faire un centre-ville
avec ses habitants**

GROUPE LES RÉPUBLICAINS
groupe-ump@saintmartindheres.fr



**Mohamed
Gafsi**

**Législatives :
un vote crucial**

**GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE
ET DES CITOYENS**
groupe-alternative-du-centre-et-des-
citoyens@saintmartindheres.fr



**Asra
Wassfi**

**Le Préfet ordonne le retrait
de la délibération illégale
sur le voyage à Molenbeek !**

Neyrpic : c'est le projet important qui va transformer Saint Martin d'Hères pour longtemps. Nous avons décrit les problèmes que cela pose dans les articles précédents :

- un centre commercial à la place d'un centre-ville, sans aucun service public,
- une privatisation de l'espace public : pas de place publique, deux rues deviennent des allées commerciales,
- pas d'espaces d'initiatives et de développement d'activités alors que l'université Grenoble Alpes, université de l'innovation, est de l'autre côté de la rue,
- un accroissement des problèmes de circulation et des nuisances pour la qualité de l'air

Présenté en septembre, ce nouveau projet Neyrpic améliore le précédent dans son architecture, dans la qualité énergétique des bâtiments. Mais cela reste un immense centre commercial.

A t il été revu avec les forces vives de Saint Martin d'Hères, celles qui innoveront, créent des activités ? NON.

A t il été pensé avec les équipes de l'université qui travaillent sur l'innovation, l'entrepreneuriat, la culture scientifique ? NON.

A-t-il été construit avec des citoyens de Saint Martin d'Hères, avec des associations citoyennes, culturelles, écologiques ? NON

Face à des défis considérables sociaux, économiques, environnementaux, la municipalité fait ce qu'elle a l'habitude de faire : décider seule, créer un centre commercial, revu façon moderne, qui rapportera des revenus réguliers à la mairie quand il fonctionnera.

Notre groupe Couleurs SMH est le seul à chercher à transformer ce projet, pas dans une opposition systématique, mais force de proposition. Tous les élus de Couleurs SMH sont unis pour défendre les lieux et service public, le commerce local et la qualité de l'air, le développement de nouvelles activités, et, surtout, avec l'exigence de faire une politique avec les habitants, à l'écoute de leurs besoins et avec leur intelligence collective.

Après l'élection présidentielle qui a vu s'imposer Emmanuel Macron Comme chef de l'état, le 11 et 18 Juin auront lieu les élections législatives en vue de former l'assemblée nationale et de ce fait donner une majorité ou pas au nouveau président de la république. Cette élection est majeure à plus d'un titre.

En effet si le candidat de la république En Marche a réussi le pari de s'imposer face à Marine Le Pen au second tour de l'élection, c'est plus par rejet des français de voir l'extrême droite arriver au pouvoir qu'à une adhésion à un programme qui n'est pas encore clairement défini même si il a réussi à faire tomber les clivages droite-gauche. Une ère nouvelle s'ouvre et deux choix s'offrent à nous qui consistent à donner clairement une majorité au président pour gouverner, ou bien de calmer certaines ardeurs législatives avec une opposition force de proposition allant dans le sens de l'intérêt général.

Il s'avère d'ores et déjà que des dossiers tels que la loi travail, l'augmentation de la Csg, la remise en question des 35 heures etc...seront sensibles et difficiles à mettre en œuvre même si certaines décisions seront prises par ordonnance sans passer par un vote de l'assemblée.

Tout cela nous concernera directement mes chers concitoyens et même si tout le monde s'accorde à dire qu'il faut absolument réformer le pays cela doit se faire dans le respect de chacun, surtout les plus démunis, avec une pensée particulière pour nos retraités.

Le 11 et 18 Juin prochain votre vote sera de ce fait déterminant et déterminera pour les cinq prochaines années la politique qui sera menée sans aucune possibilité de retour en arrière et c'est pourquoi l'abstention doit être la plus faible possible.

Il est de plus important dans nos territoires d'être représenté par le député le plus à même de peser sur l'assemblée nationale mais également de nous apporter dans notre territoire des solutions aux problèmes de notre quotidien.

Le 24 janvier 2017, le Maire et son équipe ont voté le remboursement de frais à l'adjoint aux finances M. Rubes à savoir son voyage à Molenbeek. L'adjoint est parti là-bas avec des jeunes de la Ville et la MJC des Roseaux en décembre 2016 en catimini. Les raisons de ce voyage sortent du périmètre légal des compétences des communes. C'est pourquoi il faut voter avant le voyage un mandat spécial qui autorise le voyage.

Bien entendu, notre groupe n'a pas voté cette délibération car l'intérêt général du voyage n'a jamais été discuté en commission ni en conseil municipal et il n'est pas légal de voter un remboursement de frais après son exécution.

Nous avons donc demandé au Maire de retirer cette délibération et avons déposé un recours au Tribunal. Le Préfet est bien entendu destinataire du recours au Tribunal.

Au vu des débats houleux, que ce soit avec les "jeunes", la presse, ou l'image de la ville touchée par cela, le Préfet de l'Isère a été clairvoyant : il a enjoint le Maire à retirer cette délibération illégale. C'est une première ! C'est un combat gagné. Il faut comprendre que l'action du Préfet peut être surtout perçu sur le plan politique. En effet, il fallait arrêter de croire qu'à Saint-Martin-d'Hères, on est dans une zone où les élus de la majorité font comme ils veulent, avec des délibérations fantaisistes et non concertées comme on le fait en démocratie.

Cette situation locale était évidemment devenue insupportable et alimente de façon constante le vote vers les extrêmes et le discours du "tous pourris" alors que tellement d'élus locaux sont bénévoles et honnêtes. Ayons à l'esprit que les délibérations du même type (remboursement) étaient elles aussi illégales. Le permis pour l'ancien projet Voltaire était illégal. L'argent public donné au CAL et l'embauche de sa salarié, l'affaire est toujours au tribunal pour confirmer sa légalité ou non. Et vous voulez encore en redemander ?

LIVRAISON IMMÉDIATE



NOUVELLE ENVIRONNEMENT
RECONSTRUCTION
PROFESIONNELLE
2012

VIVRE À SAINT-MARTIN-D'HÈRES

2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements

TVA RÉDUITE

Orphée & Eurydice

Votre source d'inspiration

2 commerces À VENDRE

**T3 à partir de 144 000 €* T4 à partir de 179 000 €*
Place de parking couverte N°C104 Garage compris N°C201**

*Sans conditions de plafond de ressources et sous réserve d'éligibilité aux aides à l'accès à la propriété

isère habitat
notre métier, vous accompagner

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

Saint-Martin-d'Hères
Duo Garden

T3
Lot N°A 01
à partir de
**161 000 €*
stationnement compris**

NOUVEAU



RT 2012

TVA 5,5%

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

isère habitat

www.isere-habitat.fr - 04 38 12 46 10 - Ouverture tous les jours de 9h à 18h - Tous droits réservés et réservés de tous droits réservés.

SEBB

Entreprise Générale de Maçonnerie

CONSTRUCTION • RÉNOVATION

RGE

QUALIBAT

Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé

Technicien de santé

LCM GRENOBLE
LE CARRE MEDICAL

2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères
04 76 54 86 94
(Ouvert du lundi après-midi au samedi midi
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP
28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères
04 38 21 09 09
www.lecarremedical.fr

TRAVAUX TRV PUBLICS

TERRASSEMENT RESEAUX VOIRIE

Génie civil
Canalisateur de France

RSE

CANALISATEUR

CANALISATEUR

afaq
TRAITEMENT DE L'ASSAINISSEMENT

EAU SOUS PRESSION ASSAINISSEMENT

1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr



Kerian Boukaala

S'ouvrir la voie de la réussite

Des bancs de la fac à ceux des réunions du Conseil citoyen ou d'Associa' Jeunes, Kerian Boukaala est déjà sur tous les fronts ! Étudiant en droit motivé, et citoyen impliqué, il compte bien faire entendre sa voix et montrer que la jeunesse s'implique et s'engage.

Du haut de ses 18 printemps, Kerian Boukaala fait déjà preuve d'une maturité déconcertante. Sérieux et déterminé, il est convaincu que par l'implication et l'engagement, notamment associatif, chacun peut participer à faire bouger la société. Dès l'âge de 16 ans, il décide d'intégrer le Conseil citoyen du secteur Renaudie - Champberton - La Plaine, son quartier depuis toujours. « *D'abord trésorier, j'en suis maintenant le président, le plus jeune de France !* », dit-il fièrement.

Kerian fait également partie du collectif Jeunes debout et du bureau des étudiants en droit. Volontaire et ambitieux, il est avant tout un jeune homme de conviction. Tourné vers les autres, optimiste, il n'en demeure pas moins très conscient des discriminations qui pèsent sur la jeunesse, notamment celle issue des quartiers populaires. « *On se fait davantage contrôler par la police, il existe aussi une réelle discrimination à l'embauche. D'où l'importance de s'investir, d'agir. On ne peut pas être juste des spectateurs.* »

C'est en partant de ce constat que va commencer l'aventure de Jeunes debout. Kerian rejoint rapidement le collectif, devenu aujourd'hui Associa' Jeunes. « *Nous souhaitons donner une autre image de la jeunesse, impulser des changements, rétablir du lien social, lutter contre les préjugés.* » Il va ainsi participer à la réalisation du court-métrage *Une chance*, et à sa présentation dans différentes villes de France. « *Nous voulons montrer que la jeunesse est capable de se mobiliser, de réfléchir, d'avoir des idées !* » Actuellement

Kerian est très actif dans l'organisation de l'événement jeunesse qui aura lieu à l'automne : « *Nous sommes très enthousiastes par rapport à ce projet.* » En parallèle de cet engagement associatif, présider le Conseil citoyen lui permet d'être plus en lien avec les pouvoirs publics, de mieux cerner le fonctionnement d'une collectivité et d'avoir une marge d'action élargie. « *Au départ, c'était compliqué pour moi de me retrouver dans cette instance. J'ai dû me familiariser avec un vocabulaire spécifique, m'affirmer aussi. Je travaille beaucoup, car en tant que jeunes nous souffrons toujours d'un manque de légitimité. Il faut faire ses preuves.* » Kerian ne fait rien à moitié. Bosseur, exigeant, curieux, il a à cœur d'améliorer sans cesse sa culture générale « *afin de mieux cerner les problématiques, les enjeux sociétaux. Je m'intéresse beaucoup aux sciences humaines, à la sociologie, à l'histoire du droit...* »

“
Je travaille beaucoup, car en tant que jeunes nous souffrons toujours d'un manque de légitimité. Il faut faire ses preuves
”

Des cours à l'université aux réunions du Conseil citoyen, il trouve aussi le temps et l'énergie de travailler vingt heures par semaine dans un fast-food et de réviser ses cours de droit. « *J'aimerais valider ma licence puis partir en service civique pendant un an à l'étranger et ensuite faire un master dans un pays anglophone.* »

Un jeune homme déterminé, bien décidé à aller au bout de ses ambitions et de ses convictions : « *La magistrature ou les relations internationales sont des domaines qui m'attirent particulièrement.* » Sereinement et sans naïveté, il pose les jalons pour atteindre ses objectifs. Gageons qu'il puisera en lui les ressources nécessaires pour y arriver. // GC

Holloway Jones, une héroïne d'aujourd'hui



ANNE COUREL



Metteuse
en scène
de la C^{ie}
Ariadne

“J’ai choisi de faire du théâtre avec et pour les jeunes. Je participe d’ailleurs à un laboratoire itinérant de création jeune public où l’on écrit à plusieurs, professionnels et amateurs confondus, toutes générations et origines mêlées. Avec des espaces réservés aux jeunes, une sorte de mini carte blanche où ils peuvent s’exprimer.”

Soucieuse de se consacrer à un théâtre qui parle aux adolescents, la metteuse en scène Anne Courel a rencontré des élèves du collège Edouard Vaillant pour parler d'*Holloway Jones*, une œuvre jouée par sa compagnie à L'heure bleue.

Des coulisses du spectacle au jeu de scène

Une fois les présentations faites et la timidité surmontée, la rencontre s'est enrichie des interrogations des uns et des autres sur la pièce ; de l'écriture aux répétitions en passant par le recrutement des acteurs, de la création du décor à sa mise en place. Sans oublier le parcours d'Anne Courel : ses débuts en tant que comédienne, son quotidien de metteuse en scène, la misogynie dans le monde culturel... Et le jeu d'acteur !

« Il y en a qui ont envie de s'essayer à la bagarre au théâtre ? », a proposé l'artiste. Ayoub, Esteban et Axel ont tenté l'expérience. Sans lumière, avec un bruitage artisanal, cette sémantique propre aux adolescents et des intonations de circonstance, ils ont réussi à faire naître les personnages dans une salle du collège Edouard Vaillant. // SY

« **H**olloway porte le nom de la prison où elle est née. Et de là à y retourner, il n'y a qu'un

pas » a-t-on expliqué aux 4^e 3 Segpa d'Isabelle Pasdradjian et aux 4^e 2 de Céline Pontonnier avant de plancher sur l'œuvre.

Approche historique du théâtre, explication de texte, débat et écriture ont étayé ce travail sur cette « *héroïne d'aujourd'hui et son histoire (qui) nous renvoie à la difficulté de faire des choix, de suivre ses ambitions et d'écrire sa propre vie* ».

Malgré les nombreuses familles d'accueil et les mauvaises fréquentations, Holloway Jones s'est offert l'espoir d'une vie meilleure juchée sur son BMX, surmontant tous les obstacles. Un message fort lancé aux collégiens, un parcours de vie qui a pu faire écho chez certains.

UN LIVRE, UN FILM !

L'espace Romain Rolland de la médiathèque lance l'opération "Films à lire, livres à voir" et met à la disposition des abonnés le duo un livre, un film. Une exposition Le livre à l'écran (en partenariat avec la MDI) est également à voir jusqu'au 24 juin.

Faire part très singulier



Des petits bouts de chose, des petits riens qui font partie intégrante de l'univers de Mathilde Denize. Cette jeune artiste parisienne (elle est née en 1986) expose ses œuvres à l'Espace Vallès jusqu'au 1^{er} juillet. Des créations nées du détournement d'objets, parfois enrichies de modelages en céramique et de peintures à l'huile, et réalisées dans

le cadre de la résidence artistique Saint-Ange à Seyssins (de février à avril 2017). Au travers de subtiles mises en scène dans lesquelles elle s'applique à recomposer des parties du corps (une bouche, une main...), l'exposition *Faire part* invite à découvrir ce qu'il y a de plus singulier dans chacun des matériaux et objets utilisés. // SY

(Des) placeurs de rire

De juin à octobre, un feuilleton clownesque en quatre épisodes débarque à Saint-Martin-d'Hères. Envoyés par le Théâtre du Réel, les CataCriseurs vont investir différents quartiers de la ville pour plus de rire et de culture sur le bitume !



© Sarah Babin

Le Théâtre du Réel propose aux habitants un feuilleton en quatre épisodes pour découvrir six clowns déjan-

tés. « Agitateurs d'ordinaire, frondeurs facétieux, provocateurs de crises (de rire, de nerf, identitaire, financière, d'angoisse...) », les CataCriseurs comptent bien (r)éveiller petits et grands. Chaque clown a sa propre identité, musiciens hors pairs, bruyants et poétiques, ils vont à la rencontre du public à bord de leur voiture Rosalie. « Ce spectacle original renvoie à notre thématique

autour des étranges frontières. Ces clowns questionnent justement ces notions de frontières, à la fois géographiques, mais aussi culturelles, intimes », précise Lucas du Théâtre du Réel. Les CataCriseurs se produiront ainsi dans différents lieux durant une vingtaine de minute. « L'idée est d'amener le public à se déplacer d'un quartier à l'autre afin de découvrir la suite de l'épisode. Pour les ab-

sents, chaque représentation sera rediffusée au square Louis Aragon, à Champberton. » Rendez-vous donc le 9 juin à 16 h au Foul'Baz'Art(s), le 8 juillet au parc des Abeilles, le 9 septembre au square du Front Populaire et le 7 octobre au parc Jo Blanchon. // GC

Plus d'infos sur www.theatredureel.fr

FOUL'BAZ'ART(S)

Festival Foul'Baz'Art(s) : vendredi 9 et samedi 10 juin Place Pierre Mendès France

EXPO BB BOOKFACE

Exposition de photographies réalisées avec le Ram Sud dans le cadre de leur projet Corps et portraits. À voir du 13 juin au 12 juillet à l'espace André Malraux de la médiathèque.



Poèmes voyageurs

Dans le cadre du Printemps des poètes 2017 dont le thème était l'Afrique, en lien avec la Maison de la poésie Rhône-Alpes, des élèves de 5^e du collègue Fernand Léger ont rencontré deux auteurs. L'occasion pour les jeunes d'imaginer une berceuse et deux poèmes, inspirés par les mots du poète marocain Mohammed El Amraoui et d'être embarqués dans un avion imaginaire en direction du Cameroun avec le poète voyageur Jean-Yves Loude. Le fruit de ces échanges a donné lieu à une exposition *Rapporteurs de voyage*, visible jusqu'au 15 juin à l'Espace culturel René Proby. // GC

Du rock et du groove

À l'affiche : trois groupes locaux passionnés et adeptes des concerts énergiques. La soirée s'ouvrira sur la prestation de Rank, une formation musicale originaire de Lyon. Puis place à Pat, le trio rock 100 % martinérois, et à Spoke Marlon section, le voisin grenoblois, pour quatre heures de concert à l'inspiration rock et groove, avec une dose de post punk et de funk'n soul. //

Samedi 24 juin à 20 h à l'Espace culturel René Proby. Billeterie sur place dès 19 h, 8 €. //



En haut des podiums !

Deux équipes du club de gymnastique se sont qualifiées pour la finale du championnat national Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique). Un beau parcours sportif qui les a menées en haut des podiums !



La saison sportive arrive bientôt à son terme et les jeunes gymnastes enchaînent les compétitions. Trois équipes de jeunes filles ont ainsi participé les 13 et 14 mai derniers à la demi-finale nationale Ufolep qui s'est déroulée à Saint-Priest (Rhône). Une épreuve très sélective puisque qualificative

pour la finale nationale organisée à Châteauroux (Indre). Enchaînant le saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol, l'équipe N7 (11 ans et plus) composée de Laetitia Ekoue, Luna Licata, Roxanne Quercia, Johanna Ardito, Ashley Yang et Emma Rossat est montée sur la deuxième marche du podium. Du côté du groupe N4 (11 à 15 ans), Nina Strippoli, Eva Martin, Justine Rousset-Favier, Nora

Tagui et Enora Netoudykata ont remporté l'épreuve. Ces deux équipes, entraînées par Delphine Gallien, ont décroché leur sélection pour la finale : « C'est une grande fierté pour le club et une immense satisfaction pour moi car c'est le résultat de leur engagement et de leur assiduité aux entraînements. »

Quant à l'équipe N2 (11 ans et plus), entraînée par Guillaume Sedeno et composée de

Marine Cupani, Jade Brunel et Alicia Lambert, elle ne parvient malheureusement pas à se qualifier bien qu'ayant donné le meilleur d'elle-même.

« La saison prochaine, notre objectif sportif est de faire monter le niveau des adhérents du club. Nous avons pour cela une équipe technique d'entraîneurs qui a les moyens de le faire », explique Juliana Barata, la présidente de l'ESSM gymnastique. // FR

Gala de fin de saison vendredi 23 juin à 19 h 30 et samedi 24 juin à 19 h, à L'heure bleue.



© Catherine Chapusot

À l'assaut des sommets !

Près de 250 personnes ont participé à la 4^e rencontre d'escalade organisée par l'École municipale des sports (EMS) le mercredi 17 mai. Des puces de 4/5 ans jusqu'aux seniors et vétérans en passant par les handisports, les amateurs de grimpe se sont rencontrés durant l'après-midi sur le mur d'escalade du gymnase Jean-Pierre Boy avec, comme il se doit la remise des trophées et médailles pour récompenser les lauréats de chaque catégorie. Pour prolonger l'événement, les plus passionnés se sont retrouvés à Mon Ciné autour de deux films documentaires sur l'alpinisme et l'escalade. // FR

FÊTE DU BALLON OVALE

SMH rugby organise la fête du club samedi 17 juin, à partir de 13 h, au stade Robert Barran, avec une opération portes ouvertes de 14 h à 16 h et un repas amical à 20 h. Infos sur smhrugby.fr

PORTRAIT EXPRESS



RICHARD TARANTINI La passion du vélo

a dirigé l'association durant huit années. « Le vélo, c'est une vraie passion de famille ! », affirme Richard avec le sourire.

« Mes parents étaient déjà très impliqués à

Le nouveau président de l'ESSM cyclisme, Richard Tarantini, a été élu en novembre dernier par les adhérents du club en remplacement de Sylvain André qui

l'ESSM où Simone, ma mère, était responsable de l'école de cyclisme. Mon frère aîné, Philippe, a même été cycliste professionnel. Alors, c'est tout naturellement, que dès mes six ans, j'ai pratiqué le vélo. Depuis, mes enfants, Enzo et Matteo, ont pris le relais ! »

Entouré d'une équipe de passionnés comme lui, Richard Tarantini peut déjà mettre à son actif l'organisation, après plusieurs années d'interruption, des courses du campus du 8 mai et l'inscription de la montée cycliste du Murier au calendrier du challenge des montées chronométrées de la région grenobloise. // FR

Foire verte du Murier

Apprendre à consommer autrement !

La Foire verte s'est tenue le dimanche 21 mai sur la colline du Murier. La nature, les animaux, le développement durable et le consommer autrement étaient au cœur des initiatives proposées (1).

Sur le stand du Service communal d'hygiène et de santé (SCHS), les promeneurs se sont amusés à déchiffrer les étiquettes des fruits et légumes (2).

Avec l'UFC Que Choisir, les consommateurs ont bénéficié de conseils et participé à des ateliers éducatifs sur les repères de consommation du programme national nutrition santé (3). Pour les plus joueurs, et pour le plus grand bonheur des enfants, une course en sac était prévue (4).

Ensuite place à la pratique : les jeunes en service civique Civigaz ont animé deux ateliers, l'un pour fabriquer des produits ménagers naturels et l'autre pour s'initier à la technique de pliage furoshiki permettant de remplacer les sacs et les emballages (5).

Un moment particulièrement festif autour d'une "salade party" collective a rassemblé flâneurs et organisateurs.

Une initiative proposée là encore par les jeunes de Civigaz, en lien avec l'association Feed'Art, pour sensibiliser et informer sur le gaspillage alimentaire en confectionnant une salade ou un smoothie avec des fruits et légumes récupérés en fin de marché (6). // ST



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV 38)

L'association tient une
permanence gratuite de
conseils juridiques et de
soutien psychologique en
direction des personnes
victimes d'infraction, tous les
jeudis de 14 h à 17 h, au
bureau de police nationale
(107 avenue Benoît Frachon).

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40

Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF) - Pharmacies de garde : serveur vocal au 39 15

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :

accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous les
lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences les
1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au
Centre de planification et d'éducation familiale,
5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ou à la
permanence de soins, 1 rue Jules Verne, (logement-
foyer Pierre Sémard), de 11 h 15 à 11 h 45,
du lundi au vendredi.

- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11

À NOTER !

Pas d'accueil et de permanence état civil
les samedis ; 23 et 30 décembre, ainsi que les
samedis du 8 juillet au 26 août (vacances d'été).

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif en Maison
communale : 04 76 60 74 32 -
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27 -
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :
eau.secteur4@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Ordures ménagères

0 800 500 027 (gratuit depuis
un poste fixe)

Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
- du lun. au jeu. : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h 30
- ven. et sam. : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 18 h
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

BUREAUX DE POSTE

Avenue du 8 Mai 1945 :
Tél. 04 76 62 43 50

Place de la République :

Tél. 04 38 37 21 40

Domaine universitaire :

Tél. 04 76 54 20 34

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2017 et
sur www.saintmartindheres.fr



evd AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél. : 04 76 51 68 80 - Fax : 04 76 63 10 85

centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



[+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE]

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

PARC en FÊTE

PARC JO BLANCHON
> 14 H - 21 H 30

Samedi
24 JUIN

ZUMBA
DÉMONSTRATION DE VÉLO TRIAL
CONCERT DE GROUPES MARTINÉROIS
SPECTACLE DE MAGIE

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Edith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63

Au fil de l'eau

Chorale Voix-Si Voix-La

Samedi 10 juin - 20 h

Réservations : 06 81 62 16 51

evelyne.fournier@numericable.fr

Carte blanche aux 3^e cycles

Chanson et musique par les élèves de 3^e cycle du CRC - Centre Erik Satie

Mardi 13 juin - 19 h 30

Entrée libre.

Réservations : 1 place du 8 Février 1962

04 76 44 14 34

centre.esatie@saintmartindheres.fr

Faites de la poésie

Maison de la poésie Rhône-Alpes

Mercredi 14 juin

• De 18 h à 20 h : ateliers livres à deux mains

• 20 h 30 : la poésie en partage

Réservations : 04 76 03 16 38

maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

Noche flamenca

Musique gitane par Fuego de rumba

Vendredi 16 juin - 20 h

Réservations : 07 87 34 56 12

renaudfuego@free.fr

Soirée concerts Rock'n groove !

Avec Pat (trio rock), Rank (post punk) et Spoke Marlon Section (funk'n soul)

Samedi 24 juin - 20 h

Billetterie sur place à partir de 19 h

Festival Ainsi balafon...

Musique et danse par l'association Fonbala

Samedi 1^{er} juillet - 20 h

Réservations : 06 28 35 26 88

fonbala@gmail.com

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Faire part

Exposition de Mathilde Denize

À voir jusqu'au samedi 1^{er} juillet

MON CINÉ

10 av. Ambroise Croizat - 04 76 44 60 11

Ciné-débat

Retour à Forbach

En présence du réalisateur Régis Sauder

En partenariat avec l'Acirra

Mardi 13 juin - 20 h

Ciné-rencontre

Identité(s) premiers peuples du Québec

Dans le cadre de la Semaine du Canada. En partenariat avec l'UFR des Langues étrangères, la Maison de l'international, la Maison de la poésie Rhône-Alpes et la cinémathèque de Grenoble.

Jedi 15 juin - 20 h

Mon ciné fête ses 30 ans !
Parcours de spectateurs, projections, animations, surprises... Rejoignez l'équipe de Mon Ciné dès le lundi 26 juin à 17 h 30 pour préparer ensemble son anniversaire.
Plus d'infos : 04 76 54 64 55

AGENDA

Cérémonie des médaillés du travail

Mercredi 14 juin - 18 h

// L'heure bleue

Commémoration

de l'Appel du 18 juin 1940

Dimanche 18 juin - 11 h

// Monument aux morts de la Galochère

Conseil municipal

Mardi 27 juin - 18 h

// Maison communale

Fête nationale

Bal et feu d'artifice

Jeudi 13 juillet - 20 h 30

// Place Henri Dezempte

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08
www.smh-heurebleue.fr

Saison 2017 - 2018

• Abonnements

- en ligne à partir du samedi 1^{er} juillet :

smh-heurebleue.fr

- par courrier, renvoyer le bulletin d'abonnement (encarté dans la plaquette

ou à imprimer sur smh-heurebleue.fr) à :

L'heure bleue, billetterie, avenue Jean

Vilar, 38400 Saint-Martin-d'Hères

- sur place dès le mardi 5 septembre,

aux heures d'ouverture

• Billetterie

- en ligne et accessible tout l'été à partir

du samedi 1^{er} juillet :

billetterie-hb@saintmartindheres.fr

+ d'infos sur saintmartindheres.fr